



RES COUMO THIL

# Informa THIL

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

### SOMMAIRE

Edito

Téléthon

Conseil Municipal

Compostage

Embauche

Statues de l'église

PROS Thilois

Culture de lin

Associations

Sub'Thil



Christine Carrade

N°80 - JAN/FÉV/MAR 2012



# édito

Jean Léonard  
Maire de Thil

## Informa THIL

N°80 - Jan / Fév / Mars 2012  
Bulletin municipal de la  
mairie de Thil  
Tél.: 05 61 85 42 88  
E-mail : [mairie-thil@wanadoo.fr](mailto:mairie-thil@wanadoo.fr)  
Parution trimestrielle.  
4 numéros par an.  
Directeur de la publication :  
Jean LEONARD  
Directrice de la rédaction :  
Audrey ISELY  
Comité de rédaction :  
Jean-Marc AGOSTINI  
Michel COMBY  
Céline FRAYARD  
Ghislaine PISANI  
Maquette - Réalisation -  
Impression sur papier  
recyclé : Imprimerie 34



Tirage : 600 exemplaires  
Dépôt légal en cours

Une année vient de se terminer, chargée d'émotions qui heureusement se terminent, après des mois d'angoisse, par un immense soulagement. Cela ne fait pas oublier la douleur d'avoir perdu un jeune du village de façon brutale. Une année riche en réalisations, le gros chantier de l'église s'est, pour sa première tranche, terminé et nous avons pu réaliser le vœu cher à beaucoup de thiloises et thilois ; rouvrir celle-ci. Ce qui nous a donné l'occasion de faire une cérémonie très appréciée. Je remercie encore la chorale Arc en Ciel et Claude Ambrosino pour la qualité de leur prestation, ainsi que Monsieur l'abbé Du Plessis pour sa précieuse collaboration.

Une année qui a vu des peuples soumis à l'oppression de dictatures acquiescer, au prix de sacrifices humains, leur liberté. Ce qui devrait nous permettre d'apprécier le fait d'en jouir nous-mêmes et de vivre dans une démocratie. J'espère que cela se concrétisera par une forte participation lors des prochaines élections.

Une nouvelle année commence et avec elle le rituel de préparation du budget, sur lequel le Conseil Municipal a déjà travaillé. Notre souci est toujours le même ; assurer le fonctionnement de la commune avec rigueur, et dégager ainsi de quoi faire les investissements nécessaires pour économiser l'énergie de façon à préserver l'environnement et nos deniers, entretenir et moderniser les bâtiments, améliorer la vie des Thilois. Tout ceci avec un taux d'imposition maîtrisé. Je vous rappelle que nous sommes la commune classée en n°3 du département pour son taux de charges inférieur aux autres, l'envers de la médaille, c'est que nous avons aussi moins de moyens qu'elles pour effectuer les réalisations nécessaires.

Dans ses prochaines réunions, le Conseil décidera des chantiers à envisager pour 2012. Vous en serez tenu(e)s informé(e)s.

Je vous adresse, au nom du Conseil Municipal, ainsi qu'aux Présidentes et Présidents d'Associations, aux membres de leurs bureaux respectifs et à leurs salariés(es), au personnel enseignant, aux employés(es) de la commune et à toutes celles et ceux qui participent à son animation et à sa vie, mes vœux les plus sincères.

Que 2012 vous préserve des soucis générés par la crise actuelle et vous apporte joie et surtout santé.



# ÉVÉNEMENTS

## HALLOWEEN



Monstres, sorcières et fantômes furent au rendez-vous pour cette édition 2011. Événement devenu incontournable, toujours aussi bien organisé où décors et surprises maléfiques surprennent petits et grands !

Photos Halloween : Audrey Isely



## PROMÈNADE DEDIEE AU TÉLÉTHON



photos Téléthon : Henri Bressolles



Un groupe de marcheurs thilois a convié les bonnes volontés à le retrouver le dimanche 4 décembre 2011, à 9h30, sous la petite halle de notre village. Une collation a été par la suite partagée. Une urne était disponible pour ceux qui souhaitaient en plus de leur présence solidaire, faire un don. Un reçu a été délivré aux donateurs, afin de pouvoir en déduire une partie de leurs impôts.

# CONSEIL MUNICIPAL

## -1- CNPT COTISATION FORMATION PROFESSIONNELLE

Monsieur le Maire informe le Conseil avoir reçu de l'Association des Maires de France d'une part et du Centre National de la Fonction Publique Territoriale d'autre part l'information suivante ; Le Parlement a adopté dans la loi de finances rectificative pour 2011, un amendement qui abaisse la cotisation versée au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) de 1 à 0.9 % dès 2012. Ceci implique que le CNFPT ne pourra plus prendre en compte certains frais annexes à la formation (transport, restauration, hébergement) ou devra rendre certaines formations payantes. Le gain pour la Collectivité est de 10 % soit environ 150 €/an alors que d'un autre côté des frais de formation seront à prévoir.

Nous sommes invités à participer à la défense du droit à la formation en nous prononçant, par l'émission d'un vœu, sur le rétablissement de la cotisation au CNFPT à 1 % et venir ainsi rejoindre et amplifier le mouvement des collectivités qui veulent faire entendre leur désapprobation avec l'AMF... auprès des parlementaires et du gouvernement.

VOTE : POUR à l'unanimité des membres présents.

## -2- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

16 500 € ont été inscrits sur l'article 6574 – subventions de fonctionnement aux associations – sur le budget primitif 2011 – Reste à attribuer sur cette somme, 12 416 €. Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes : à l'ARAC : 150 € - à la FNACA : 100 € - à l'Association Sportive Vallée de Save : 200 € - à L'Âge d'Or : 500 € - aux Coopératives Scolaires de l'Ecole Maternelle : 200 € de l'Ecole Primaire : 400 € - au Tennis : 500 € - à l'ACCA : 500 €. De ne pas verser, à la demande des dirigeants de l'ALVEE, la subvention de 4 600 €.

## -3- CHEMINS DE RANDONNÉES

Inscription au plan départemental des iti-

néraires de promenade et de randonnée des chemins ruraux et communaux traversant le territoire de la commune : grande boucle de 11,5 km sur les communes de Bretx et de Thil.

Délibération venant en remplacement de la délibération prise le 7 juin 2010 sur l'inscription d'une petite boucle de 7,2 km sur le territoire des Communes de Bretx et de Thil – non praticable.

Le Comité Départemental du Tourisme de la Haute-Garonne invite à faire prendre une délibération au Conseil Municipal sur l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des chemins ruraux et communaux figurant sur la Commune de Thil soit un total de 8,407 km.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité :

-Emettre un avis favorable sur l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des voies portées sur la carte au 1/25000

-S'engager à ne pas vendre les chemins ruraux sauf à en rétablir la continuité par un itinéraire de même valeur.

-Autoriser la Communauté de communes Save et Garonne à effectuer un balisage avec panneaux de signalétique selon les normes retenues dans la Charte Officielle du balisage de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

-Autoriser la Communauté de communes Save et Garonne à demander en son nom à percevoir la subvention départementale relative à la réalisation des circuits de randonnée ci-dessus, classés au PDIPR.

## -4- TRAVAUX À LA SALLE DES FÊTES

Lors du passage de la commission de sécurité le 22 septembre 2011, M. le Capitaine Guilloussou, du service Prévention ERP a constaté qu'aucune des prescriptions mentionnées lors de la précédente visite du 9 novembre 2006 n'avait été exécutée. Elu depuis 2008, Monsieur Léonard n'a jamais eu connaissance des travaux à effectuer pour la mise aux normes de cette salle, la liste des prescriptions est longue.

Après un débat en Conseil et la présentation des différentes propositions, le Conseil décide à l'unanimité de suivre le choix de la Commission des travaux et de retenir concernant l'alarme incendie le devis de réfection présenté par ELEC SERVICE d'un montant hors taxes de 4 623 € et de faire réaliser les travaux de mise en conformité par Cyril Grateloup pour un montant total de 2 632,80 € hors taxes.

Une subvention sera demandée au Conseil Général sur l'ensemble des travaux de mise en conformité, réalisés et à réaliser (soit sur la somme totale de 8393,80 € hors taxes).

## -5- LOGICIEL COMPTABILITÉ

Toutes les mairies doivent se doter d'un nouveau logiciel comptable moderne, qui permettra à terme des échanges sécurisés par voie de dématérialisation, les documents placés dans un parapheur électronique seront validés ou non validés, par signature électronique du Maire, ou de la personne habilitée.

La Société Magnus Berger-Levrault sise à Labège, équipant 20 000 collectivités sur toute la France et la mairie de Thil depuis 1997 avec MAGISTER pour la comptabilité – MAGNOLIA pour la paye (logiciels évolutifs datant de 1993) propose un Pack e-magnus avec réglementation intégrée, et mises à jour automatiques sur un nombre de postes illimités.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité d'acheter ce pack pour un montant total hors taxes de 1 850 € soit un 2 221,60 € T.T.C. auprès de la société citée ci-dessus (une aide financière sera demandée au Conseil Général).

## -6- ORDINATEUR COMPTABILITÉ

L'ordinateur du poste comptable devra être remplacé par un poste plus performant. Le matériel préconisé par Magnus Berger-Levrault est un ordinateur HP Elite 7300 d'une mémoire de 4Go.

Le Conseil après avoir délibéré vote à l'unanimité pour retenir la proposition de Magnus Berger-Levrault pour un montant de 1 133 € H.T. soit 1 355,07 € T.T.C. (une demande



# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## du lundi 14 novembre 2011

d'aide financière sera envoyée au Conseil Général).

### -7- TAXE D'AMÉNAGEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil de la réforme qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2012 sur la fiscalité de l'aménagement – tendant à simplifier la fiscalité de l'urbanisme.

La nouvelle taxe d'aménagement remplacera :

- la taxe locale d'équipement (TLE)
- la taxe départementale CAUE
- la participation pour le plan d'aménagement d'ensemble (PAE)

Elle est aussi destinée à remplacer, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les participations telles que, la PVR (participation pour voirie et réseaux) ainsi que la PRE (participation pour raccordement à l'égout).

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants :

Le Conseil après avoir délibéré, décide :

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5 %

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois suivant son adoption.

- Exonération de la T.A.

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ;

Le Conseil Municipal décide d'exonérer en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme :

- les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup>

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible. Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois suivant son adoption.

VOTE : POUR à l'unanimité des membres présents.

### -8- AMÉNAGEMENT RÉSEAU PLUVIAL RUE DE L'ÉGLISE

Suite à la restauration de la toiture de l'église les eaux pluviales se déversent dans

la rue de l'Église jusqu'à déferler au pied des maisons d'habitation environnantes.

Une étude avec devis à l'appui a été réalisée par la Commission des travaux et présentée à l'ensemble du Conseil qui a décidé à l'unanimité de faire réaliser ces travaux par l'Entreprise Méric pour un montant hors taxes de 2 358,05 € soit 2 820,23 € T.T.C.

### -9- CHANGEMENT VITRAGE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Monsieur le Maire indique au conseil avoir demandé plusieurs devis pour le remplacement des menuiseries de l'école Élémentaire, en double vitrage dans un souci d'économie d'énergie et l'objectif de réduire la facture de chauffage de cet établissement, d'améliorer la sécurité et le confort des enfants et des enseignantes.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité de suivre le choix de la Commission des travaux et de retenir la proposition d'ISO France Fenêtres domiciliée 35 bis, route de Bessières 31240 L'union pour un montant hors taxes de 12 912,84 € soit 13 623,05 € T.T.C. (une aide financière du Département sera sollicitée pour cet investissement).

### -10- TRAVAUX D'ÉLAGAGE SUR LE VILLAGE

L'Entreprise Alacime sise 3 bis, rue des Ecoles à 31530 Lévis a présenté un devis hors taxes de 700 € pour l'élagage d'un marronnier surplombant la cour d'une maison – la réduction sévère d'un tilleul contre la façade de l'église et la réduction d'un acacia à droite du bâtiment de la mairie. Le Conseil a voté POUR à l'unanimité.

### -11-12- TABLES SALLE DES FÊTES TABLEAU D'AFFICHAGE ÉCOLE MATERNELLE

Monsieur le Maire indique au Conseil avoir reçu de DISCOUNT Collectivités des offres promotionnelles parmi lesquelles 20 tables polypro festives au prix de 1 440 € hors taxes + 2 chariots de rangement offerts – ainsi qu'une vitrine extérieure avec cadre aluminium de 105x75 cm au prix de 199 € hors taxes.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré accepte à l'unanimité d'acheter les tables et la vitrine extérieure pour les mettre à disposition des usagers dans la salle des fêtes (une aide financière sera demandée au Conseil Général).

### -13- DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil a voté à l'unanimité les modifications budgétaires présentées afin d'équilibrer le budget.

### -14- AUGMENTATION OCCASIONNELLE DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS TITULAIRES OU NON TITULAIRES DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser en cas de nécessité, à augmenter temporairement et occasionnellement le temps de travail des agents titulaires ou non titulaires de la commune.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à augmenter de façon ponctuelle et dans un temps de travail déterminé, les horaires des employés titulaires ou non titulaires de la commune, en cas de besoin et dans n'importe lequel des services.

### -15- RÉFECTION DU TABLEAU ÉLECTRIQUE À LA SALLE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire indique au Conseil avoir reçu d'Elec Service un devis de réfection du tableau électrique de la salle de la mairie avec mise en place d'une coupure d'urgence. Le Conseil après avoir délibéré vote à l'unanimité pour faire réaliser ces travaux par Elec Service pour un montant hors taxes de 3 050,10 € soit 3 647,92 € T.T.C. (une aide financière sera sollicitée auprès du Conseil Général).

*Il s'agit là d'un résumé du compte-rendu, vous pouvez si vous le souhaitez le consulter dans son intégralité à la mairie aux heures d'ouverture.*

# ÉVÉNEMENTS

## NOËL AU VILLAGE samedi 17 décembre

Cette année « Noël au village » a commencé par une bourse aux jouets, organisée par les parents d'élèves afin de diminuer le coût d'un voyage scolaire. Avec la vente des décorations faites pendant le temps CLAE : bûches de Noël, cartes de vœux... et la confection de mets : cakes, roses des sables, crottes au chocolat... 300 € ont pu être récoltés. Puis c'est à la salle des Associations qu'une initiation théâtre fut proposée par Dédeine Volk Leonovitch, fondatrice de la Cie du Léopard Bleu en 1989 et comédienne professionnelle depuis plus de 20 ans... pour les enfants de 7 à 10 ans, et dans l'après-midi pour les adolescents et les adultes.

A la bibliothèque, une lecture de contes de Noël fut organisée pour le plus grand plaisir des plus petits.

Enfin, dans l'après-midi parents et enfants ont partagé le goûter de Noël autour du vélo-manège pris d'assaut par les enfants, des musiciens toujours aussi appréciés et du sapin habillé des décorations confectionnées sur place par les enfants avec la présence exceptionnelle du Père-Noël.



PHOTOS THÉÂTRE : AUDREY ISELY



Christine Carrade

Christine Carrade



Audrey Izsely



Audrey Izsely



## GOÛTER DE NOËL pour les enfants des écoles

Le 13 décembre, le traditionnel « goûter de Noël » pour les enfants des écoles s'est tenu à la salle polyvalente. Les 151 enfants des deux écoles, maternelle et élémentaire, ont dégusté les friandises et les boissons offertes par la mairie.



# INFOS...

## DISPOSITIF « VOISINS VIGILANTS »

Les cambriolages de résidences augmentent, les vols de métaux précieux (surtout les métaux précieux), des grilles en fonte recouvrant des canalisations d'évacuation des eaux de pluie ont été dérobées sur des routes de la commune.



Il est vivement conseillé d'augmenter la vigilance, de veiller à bien fermer les portes à clé\* et dans le cadre de notre dispositif de « VOISINS VIGILANTS » de surveiller les maisons voisines, de noter tout ce qui semble anormal pour le signaler à la

**mairie 05 61 85 42 88** ou à la **gendarmerie 05 62 79 93 70**

Pensez dans le cas de véhicules à noter le type, la marque, la couleur et l'immatriculation, ainsi que l'heure et la date.

Si vous devez vous absenter, informez en vos voisins proches, demandez-leur d'ouvrir les volets la journée et de retirer le courrier de la boîte aux lettres. Si vous partez plusieurs jours vous pouvez également prévenir la gendarmerie qui effectuera des rondes. Souvent, les cambriolages ont lieu dans la journée, demandez aux voisins de veiller sur votre maison pendant que vous êtes au travail ou partis faire des courses et de signaler tout ce qui peut sembler suspect.

S'il y a des personnes âgées dans votre voisinage, laissez-leur votre numéro de téléphone et dites-leur de vous appeler au moindre doute, y compris pour des démarchages suspects. Allez leur rendre visite de temps en temps. Rappelez-vous, votre rôle est uniquement de surveiller et de signaler les anomalies, les interventions se font par les forces de l'ordre, c'est leur métier, elles sont formées pour cela. Ne prenez jamais de risque.

*\* Fréquemment des cambriolages se font par la porte d'entrée, qui n'était pas fermée à clé !*

# TOP VILLAGES FLEURIS



LES LAURÉATS DU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DE LA HAUTE-GARONNE SONT POUR L'ANNÉE 2011 : **LILIANE HOEFELICH** ET **LUCETTE DEMBLANS**. LES PRIX ONT ÉTÉ REMIS LE DIMANCHE 15 JANVIER 2012, LORS DES VŒUX DU MAIRE.

## La communauté de communes Save & Garonne



### Le compostage en hiver

#### Que se passe-t-il en hiver ?

La saison hivernale est une **période de repos** pour la faune présente dans votre composteur. Cette dernière connaît donc actuellement une **activité modérée**.

La **température** de votre compost en formation va **baisser** pour se stabiliser entre 10 et 20 C°. Toutefois, la quantité d'**oxygène** ne **variera pas** ce qui permettra, même au ralenti, la continuité du « travail » microbiologique.

#### Les difficultés à prévenir

Le compost en formation a tendance à **se tasser** ce qui risque d'empêcher la bonne circulation de l'**oxygène** et, en conséquence, d'**asphyxier les micro-organismes**.

La chute de température limite l'**évaporation de l'eau**. De fait, le compost en formation risque d'être **trop humide**.

#### Les astuces pour y remédier

**Brasser régulièrement** le compost en formation tout en y **ajoutant des matières sèches** (feuilles mortes, sciure ou copeaux de bois, branches fines de petite taille, morceaux de papier, de journal ou de carton).

**Rappel** : plus les éléments introduits dans le composteur sont fins et de **petite taille**, plus le processus de **compostage** sera rapide.

*Mettre nos valeurs en commun est une chance pour tous...*

## EMBAUCHE D'UN JEUNE EN CAE

Le Conseil Municipal a décidé en mars 2011 de reprendre un jeune en CAE (Contrat d'Aide à l'Emploi). L'objectif de ce contrat est de donner à un jeune « une première expérience professionnelle » souvent difficile à acquérir, lui permettant de trouver par la suite un emploi plus facilement.

Ce passage en milieu professionnel lui apporte également une formation pratique et lui permet d'appréhender le monde du travail.

Jason, domicilié à Cadours, remplissant les conditions requises, a été embauché pour six mois en septembre, à raison de 20h par semaine. La charge pour la mairie est de 70 % des cotisations salariales brutes.

Merci à Michel et à Laurent pour leur patience et leurs qualités de pédagogues.



## GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

A l'initiative de la Communauté de Communes, le 26 octobre, Jean Léonard et Michel Bergé ont participé à une demi-journée d'information sur le terrain pour découvrir la Gestion différenciée des espaces verts au SICOVAL.

Celle-ci permet de doser la fréquence et l'intensité des soins aux végétaux, selon la nature et l'utilisation des

sites : tontes moins fréquentes et moins rases, emploi limité de désherbants et pesticides, économies d'eau... En appliquant cette méthode, le SICOVAL a obtenu, depuis 2003, des résultats convaincants : diminution de 34 % de la consommation de carburants des tondeuses, baisse de 25 % du temps de travail des agents et suppres-

sion complète de l'utilisation de produits phytosanitaires.

Le Maire et les employés municipaux ont ensuite étudié ce qui pourrait être mis en place sur notre commune. Il en est ressorti qu'il serait possible de :

- réduire le nombre de tontes annuelles
- ne tondre que ce qui est nécessaire
- laisser des espaces verts en l'état ce qui en plus d'être joli, permet à la faune et à la flore naturelle de s'épanouir
- ne planter que des espèces qui ne nécessitent pas (ou peu) d'arrosage
- réfléchir à la manière de fleurir le village pour limiter l'arrosage (procédé et variétés de plantes)
- désherber autrement pour limiter dans un premier temps l'usage de produits phytosanitaires.

L'objectif étant de préserver l'environnement, de faire des économies de temps, d'eau, de matériel et de carburant en conservant le caractère rural de notre village.





# INFOS

## COLLECTE SELECTIVE EN BACS

La collecte des ordures ménagères est gérée par la Communauté de Communes Save et Garonne (CCSG). Celle-ci, soucieuse de la gestion de nos deniers, a prévu de mettre en place la «Collecte Sélective en Bacs». En effet, il y a encore trop de bouteilles verre et plastique, de papiers et cartons jetés dans les bacs à ordures ménagères au lieu d'être déposés dans les colonnes de tri sélectif, ce qui alourdi la facture de la collecte. Prenant exemple sur d'autres communes, il a été décidé de mettre chaque fois qu'il y a un bac à ordures ménagères sur la commune, un second bac pour la collecte des déchets recyclables tels : les papiers et cartons, les bouteilles plastique, et les boites de

conserves (les bouteilles en verre devront elles toujours être déposées dans les colonnes de tri qui resteront sur les points habituels). Misant sur le civisme, nous espérons ainsi améliorer le tri sélectif de manière à maintenir la taxe des Ordures Ménagères à un taux le plus bas possible.

Ainsi vous avez remarqué sur la commune la création de nouveaux points de dépôt des OM et le doublement des plaques de réception des bacs. Le fournisseur de bacs rencontrant un problème technique, la mise en place de cette nouvelle formule démarrera en avril. Nous comptons sur vous pour nous aider à valoriser les déchets qui peuvent l'être et diminuer ainsi la quantité d'ordures à traiter. Il y va du montant de la taxe que nous payons toutes et tous. Un grand merci aux particuliers qui ont accepté spontanément que des bacs à O.M. et de tri sélectif soient déposés sur leur propriété. Un bon exemple du sens de l'intérêt collectif.

## ÉTAT CIVIL du 04/11/2011

### DÉCÈS

- Sylvain Christophe David SERET, décédé le 22/10/2011 à Mondonville (31), inhumé à Thil le 27/10/2011, 19 ans.
- Marie-Jeanne BONNET épouse CONSTANS née le 08/04/1927 à Thil, décédée le 24/10/2011 à Buzet-sur-Tarn (31), 84 ans.
- Roger BARTHE né le 16/02/1927 à Thil, décédé le 2/11/2011 à Mont-Saint-Martin (54), 84 ans.
- Jeanne PUJOL épouse DELSOL née le 07/01/1914 à Thil, décédée le 16/11/2011 à Fronton (31), 97 ans.
- Antoine, Paul XAUSA né le 12/05/1931 à Lusiana (Italie), décédé le 2/01/2012 à Toulouse (31) 80 ans.
- Edmond VALADIE 92 ans domicilié Grand'Rue décédé le 5/02/2012 à Thil

### NAISSANCES

- Ciaràn, James TRASSARD né le 29/12/2011 à Toulouse, domicilié route de Bellegarde.
- Roxane, Nathy SOLVES née le 23/01/2012 à Toulouse, domiciliée route de Lévigac, Le Clos du bois d'Auradé.

### « BAPTÊME RÉPUBLICAIN »

- Emma GRAU le 28 janvier 2012

### MARIAGES

- Nicolas, Stéphane, Christian LEBLOND, technicien qualité aéronautique domicilié 8, lotissement le Côteau de Pauillac à Thil, avec Céline Solène PETIT, ingénieur qualité aéronautique domiciliée 2, mail des Houssières à Chatenay Malabry (92)
- Nicolas MEUNIER, chauffeur poids lourds, avec Delphine Mireille Sandrine SURRE, assistante commerciale - domiciliés route de Pelleport à Thil, le 7/01/2012 à Thil.



## POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

**vous économisez l'eau, vous triez vos déchets, vous polluez moins et vous...**

**rapportez  
vos médicaments  
à votre pharmacien**

## ATTENTION !

Les horaires d'ouverture de la déchetterie, située route de Saint-Cézert à Grenade, ont changé.

La déchetterie est

**ouverte du lundi au samedi**

**de 9h à 12h - 14h à 18h**

**et le dimanche**

**de 9h à 12h - 13h à 18h**

**fermée le mardi et les jours fériés.**

**05 61 82 35 03**



## BOIS CLASSÉS

### Important

Sur la commune, tous les bois ont été classés par la Chambre d'agriculture, **seules les coupes d'entretien peuvent avoir lieu, les coupes rases sont pro-**hibées.

# TRAVAUX

## CHANGEMENT DES MENUISERIES ET DES VITRES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



L'énergie étant notre avenir, mais surtout celui de nos enfants, le Conseil Municipal a décidé de l'économiser pour aussi diminuer les charges de la commune.

En effet, les dotations de l'État étant incertaines, nous cherchons continuellement où il est possible de faire des économies pour équilibrer le budget tout en ayant une augmentation maîtrisée des impôts.

L'école élémentaire est ancienne et le simple vitrage des grandes baies était une source de perte d'énergie importante l'hiver, en générant de l'inconfort l'été, par l'entrée de la chaleur. Aussi, le Conseil a-t-il décidé de les remplacer avant les froidures, par des matériaux modernes et surtout par des vitrages isolants préservant ces précieuses calories à l'intérieur des locaux. Compte tenu de la surface rénovée, nous espérons une nette amélioration du confort pour les enfants et le personnel enseignant ainsi que des économies sur la facture de gaz. Coût de ces travaux : 13 623 € TTC.

## LES STATUES DE L'ÉGLISE



De vieilles traditions perdurent, dans le temps tout le monde participait à la vie et l'entretien du village, chacun selon ses moyens et ses capacités.

Et bien aujourd'hui, cela existe encore, la preuve des bénévoles travaillent à restaurer les statues de l'église. Certaines sont abîmées, ont des mem-

bres cassés, et la quasi totalité a été malencontreusement peinte en blanc. Leur travail consiste à aller dans les églises des alentours photographier les statues semblables pour retrouver les couleurs d'origine, refaire des modelages de membres cassés pour les reconstituer, nettoyer les statues pour enlever la couche de peinture blanche, les

repeindre pour qu'elles retrouvent leur éclat. Les socles en bois, dont certaines parties sont vermoulues, sont réparés et repeints.

Je vous laisse imaginer le temps et le travail que cela demande. Je les ai regardé travailler, je vous assure que refaire des filets de dorure, un visage, et surtout les yeux, c'est du travail. Bravo et merci à ces artistes qui sacrifient leurs heures de repos pour notre village et notre plaisir, surtout, et c'est d'au-

tant plus méritoire, que Patricia Ambrosino n'habite pas à Thil mais y consacre beaucoup de son énergie comme secrétaire de la mairie. Guy Dardenne lui, a déjà beaucoup donné pendant plusieurs mandats comme Conseiller et premier adjoint . Vous pouvez, lors d'offices religieux, venir admirer leur travail dont les photos ci-jointes vous donnent un aperçu.



tant plus méritoire, que Patricia Ambrosino n'habite pas à Thil mais y consacre beaucoup de son énergie comme secrétaire de la mairie. Guy Dardenne lui, a déjà beaucoup donné pendant plusieurs mandats comme Conseiller et premier adjoint . Vous pouvez, lors d'offices religieux, venir admirer leur travail dont les photos ci-jointes vous donnent un aperçu.

JEAN LÉONARD



# TRAVAUX



## REFECTION DU TROTTOIR MENANT AUX ECOLES

Celui-ci étant en très mauvais état et rendant la circulation à pied difficile, notamment pour les mamans avec des poussettes, le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des travaux, a décidé de refaire le trottoir menant aux écoles, depuis la fin de la Grand'Rue jusqu'aux Peyets.

Ces travaux consistent à buser et empierrier une partie du talus de l'Arsène pour le stabiliser, et refaire le trottoir en le mettant aux normes pour la circulation des personnes handicapées.

Un cheminement piétonnier continuera depuis la rue des Écoles, et permettra aux enfants scolarisés se rendant à la salle des fêtes et aux terrains de sports, de le faire en toute sécurité. Les traversées des routes seront matérialisées.

La facture se monte à 31 000 € environ, mais la sécurité des enfants n'a pas de prix.

La demande ayant été faite, une subvention devrait être accordée par le Conseil Général.



## ÉGLISE

D'importants travaux viennent de s'achever dans l'église de Thil, et certains se sont sûrement interrogés sur leur utilité. Nous devrions nous souvenir que nous ne sommes que la partie haute d'un arbre dont les racines s'enfoncent profondément dans le sol. Cette église, construite il y a six siècles sur l'emplacement d'une autre, plus ancienne, n'est pas uniquement un édifice destiné à la célébration d'un culte ; elle est aussi un symbole d'unité communale, un monument remarquable par son architecture et ses dimensions, et surtout, elle constitue l'héritage qui nous a été transmis par les générations qui nous ont précédées.

Quelle somme d'efforts leur a-t-il fallu, à

ces anciens, pour bâtir par leurs seuls moyens un édifice aussi important, presque démesuré dans un petit village ; il leur a fallu de l'argent, certes, et on peut penser que les seigneurs de l'Isle et les principaux notables ont fortement contribué, mais aussi de l'enthousiasme, un élan, du travail humain fourni sans compter, la foi en une œuvre qui n'est pas que matérielle.

Aujourd'hui, le regard des hommes a changé, mais nous ne pourrions, sans forfaiture, abandonner ce que nos anciens ont bâti, car cela serait pour nous une sorte de suicide moral. Le plus important vient d'être fait. Il nous appartient de terminer, sans ralentir notre élan, les dernières restaurations encore en attente.

MICHEL COMBY

# THIL PRATIQUE

## LES PROFESSIONNELS\*

\*liste non exhaustive connue à ce jour en mairie

### AERODYNAMITE

Sandy MARTIN  
Aérographe auto-entrepreneur  
Le Plassa  
06 46 73 19 66  
sandynamite@hotmail.fr

### AGIRBOIS

GENTY Daniel  
Entreprise de charpente en bois  
Bordeneuve Plaine d'Alies  
05 62 21 20 96  
06 76 75 47 67  
info@agirbois.com  
www.agirbois.com

### ASINERIE D'EN MANAOU

Florence BÉGUÉ  
05.61.06.91.30  
asinerie.manaou@laposte.fr

### BARICHOU (EARL)

Ferme de Brendies  
Horticulteur  
Route de Launac  
05 61 85 37 34

### BATHIL

ISELY Yvan  
Entreprise de bâtiment (second œuvre : maçonnerie, carrelage, placo, travaux de finition...)  
Peyets  
05 34 52 98 86  
06 80 37 37 56  
bathil@free.fr

### BORDES BERNARD

Entreprise de Travaux Publics  
Barraou  
05 61 85 47 08

### BOSC PATRICK

Construction, entretien de piscines  
Nautezat  
06 10 33 08 62

### CHÂTEAU LAGAILLARDE

DE JESSE LEVAS Jacques et Agnès  
Chambres d'hôtes, hôtel.  
Aménagement, entretien de jardins et de parcs, élagage.  
Village  
05 61 85 76 72  
05 61 85 70 60  
contact@chateau-lagailarde.com

### CHEMINEES CRESTE

Claude CRESTE  
Route de Bellegarde - En Rigailho  
05 61 85 75 18  
06 18 61 02 92

### CRESTEY ÉNERGIES RENOUVELABLE

Les Pépils  
05 61 71 21 43

### DACEO CONSEILS FALZON

Conseils en Organisation Gestion  
Management. Transport de matières dangereuses  
Bois d'en Pujol  
05 61 85 74 80  
06 64 81 70 26

### ESCOFFIER YVES

Rénovation  
Route de Caubiac  
05 62 13 71 92

### FABOU SERVICES

Services à domicile, repassage, courses, ménage, baby-sitting, etc.  
Résidence Le bois d'Auradé  
06 03 04 05 08

### FERTHIL

GOSELIN Xavier  
Ferronnerie d'art  
Garramine  
05 61 06 19 49  
xavier-gosselin@wanadoo.fr  
www.ferthil.com

### FORT MAXIME

Entreprise de chauffage/climatisation / énergies renouvelables / pompes à chaleur. Assure l'installation, le dépannage et l'entretien.  
Route de Cadours - en ferrié  
05 34 36 59 78  
06 86 06 76 13  
thermofort@free.fr

### FREDERIC M

Fabienne AVY  
VDI produits mixtes soins visage et corps, cosmétiques, parfums et bijoux.  
06 46 81 77 12  
favy@hotmail.fr

### ISMELIE BEAUTE

BERNARD Fabienne  
Esthéticienne itinérante  
06 14 54 80 25  
www.ismeliebeaute.fr

### JUAN CORINNE

Épicerie  
Grand'rue  
05 61 85 37 12

### LA FERME DE L'ALLEGRE

GRATELOUP Marc  
Vente à la ferme sur rendez-vous :  
élevage volailles fermières  
05 61 85 52 63

### LA FERME DE MENOUN LES 3 PETITS CANARDS GRAS

DEJEAN Philippe et Cath.  
Gîte rural. Conserverie artisanale  
Ménoun  
05 61 85 95 64  
06 03 49 18 40  
05 61 85 23 02  
dejean.phil@wanadoo.fr  
www.lafermedemenoun.com

### LA FERME D'EN BARRUS

DROMARD Martine et François  
Élevage de moutons et de chèvres  
En Barrus  
06 62 91 88 20  
05 61 85 51 29  
enbarrus@libertysurf.fr  
www.enbarrus.free.fr

### LA FERME DE PASCAL AUDIBERT

Vente directe à la ferme de viande de veau  
Chemin de la Burthe  
05 34 52 44. 61  
06 65 14 03 65

### LA FERME EN MAYNEE

DELEDALLE Carine  
Maraîchère  
En Mayné  
05 62 13 72 08

### LES JARDINS DE PAUILLAC

MAMPRIN Bernard  
Espaces verts  
Route de Bellegarde  
06 78 59 85 61

### LETUPPE MICHEL

Éleveur de Berger Allemand...  
As Faoures  
05 61 85 48 06

### MAURE JACQUES

Agriculteur : ail, échalotes, oignons jaunes et rouges, poulets fermiers  
Moulin  
05 61 85 42 86

### MIEUX-ETRE ET ENERGIE

Fabienne PERIAME-JAUBERT  
Sophrologie / cohérence cardiaque / méditation / coaching  
Route de Léviganc  
06.01.79.58.22  
f.periame.jaubert@free.fr  
http://sophrovivance.free.fr

### PLATEAU ISABELLE

Techniques manuelles de Bien-être/Ostéopathie. En cabinet et à domicile ; sur rendez-vous  
06 79 57 52 77  
09 62 21 23 40

### PRODUCTION 31

HUTIN Benoît et Corinne  
Audiovisuel (production, édition réalisation)  
Route de Bellegarde  
05 61 85 48 18  
08 92 70 02 31  
Production31@wanadoo.fr  
www.production31.fr/production31

### O.Q.E.I. (SARL)

QUINTANE Olivier  
Prestataire de service ingénierie aéronautique et spatial  
Grand'rue  
09 50 92 92 89  
06 19 28 36 46  
oqei@free.fr

### RST SERVICES - VP&A - SPI

SCELLES Rémy  
Accessoires pour étalages  
Bordeneuve Plaine d'Alies  
05 62 13 49 87  
05 62 13 49 88  
rscelles@tele2.fr

### THIL TERRASSEMENT

ZANATTA  
Entreprise de terrassement  
Route de Bellegarde  
05 61 06 19 25  
09 64 10 93 37

### VERGER DE L'ARSENNE (EARL)

D'ORGEIX Michel  
Céréaliériste  
L'Arsenne  
05 61 85 55 98

### ZEN ET SENSATIONS

Sandra  
Prothésiste ongulière diplômée  
A domicile  
06 22 88 27 99  
www.zenetsensations.fr



## UNE ANCIENNE CULTURE À THIL : LE LIN



ANCIEN BASSIN  
DE ROUISSAGE  
À LA ROUILH.  
M. COMBY

La culture et l'utilisation du lin étaient autrefois d'une importance plus grande que de nos jours. A l'origine, on fabriquait avec cette plante des espèces de cordages, puis, moyennant un traitement assez compliqué, on en fit une toile qui servait à confectionner du linge fin et des habits. Lorsque les Romains firent la conquête des Gaules, les champs de lin les frappèrent d'admiration ; César, dans ses commentaires ne manque pas de décrire le « *sagum* » de nos ancêtres, habit fait en fils de lin. Au VIII<sup>e</sup> siècle, Charlemagne encourage la culture et en 884, Charles le Gros ordonna que toutes les femmes soient instruites dans l'art de filer et de tisser le lin. Toutefois, son emploi fut longtemps considéré comme un luxe ; Isabeau de Bavière fit sensation à la cour de France en apportant des chemises en toile fine de lin dans son trousseau.

Plus tard cependant, son usage se généralisa au point que le terme « lin » était presque devenu synonyme d'étoffe :

*« vous souvenant mon fils,  
que caché sous ce lin*

*Comme eux vous futes pauvre  
et comme eux, orphelins »*

Racine (*Athalie*).

Le lin avait d'autres emplois : sa graine fournissait l'huile utilisée en médecine et il servait aussi à la fabrication des peintures, vernis et encres d'imprimerie. C'est la tige, qui, après un traitement approprié, donnait la matière textile. Les traces de cette culture se retrouvent à Thil dans les noms de certains lieux dits : « La Rouilh » et « En Barouilh », le suffixe « Rouilh » marquant l'opération du rouissage, qui consistait à plonger les tiges dans un bassin rempli d'eau, jusqu'à obtenir la fermentation de la

matière glutineuse qui colle les fibres les unes aux autres. Un de ces bassins de rouissage existe encore au lieu dit « La Rouilh » ; on peut penser que la plaine d'En Barouilh était également consacrée à la culture du lin.

Lorsque le lin avait été roui, on passait les tiges à la broie, instrument destiné à les broyer, puis on peignait les fibres ligneuses, ce qu'on nommait le teillage, pour enlever l'écorce et les matières non textiles. La filasse ainsi obtenue, était conservée en rubans uniformes, jusqu'au moment d'être filée. Mais dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle l'industrialisation et l'arrivée de nouvelles matières textiles firent disparaître la culture de cette plante au profit d'autres productions agricoles, plus rentables et nécessitant une moindre main d'œuvre.

# ASSOCIATIONS...



## Retour sur les activités de la rentrée

### Stage de tennis pour adultes

Histoire de se remettre en jambes avant d'attaquer la nouvelle saison tennistique, nous avons proposé un stage de reprise la semaine du 29 août au 2 septembre 2011.

### Compétitions Adultes Dames

L'équipe féminine a commencé la saison par le Challenge Emile Hermet. Pour la première fois, elles sont sorties de la phase de poule et n'ont été éliminées que dans le tableau final !

### Compétitions Individuelles Jeunes

8 jeunes thilois, de 13 à 17 ans, ont concouru dans le département. Certains sont parvenus à passer plusieurs stades de la compétition.

### Entretien des terrains et équipements de tennis

Les menus travaux extérieurs que nous prévoyions de conduire la matinée du 4 décembre ont dû être annulés en raison de la pluie. La matinée a cependant été mise à profit pour ranger le local du matériel de tennis, avant de rejoindre les marcheurs du Téléthon sous la halle pour partager avec eux café, vin chauds et gourmandises diverses.

### Tournoi interne

#### Adultes/grands ados

Le 10 décembre, de 9h à 12h30, a eu lieu un petit tournoi adultes/ grands ados. Organisé sur la base de matchs courts, ce tournoi a permis à tous les adhérents participants de jouer des matchs dans une ambiance décontractée, pendant toute la matinée, qui s'est achevée par un apéritif offert par le club, puis par le partage convivial du pique-nique de chacun.

## TENNIS CLUB

**Compétitions, animations, cette année 2012 nous promet encore de beaux moments...**

### Les activités à venir en 2012

#### Compétition Equipe Messieurs adultes/ados

C'est la première année qu'est constituée une équipe Messieurs thiloise. Un certain nombre d'adhérents adultes et grands ados la composent. De janvier à mars 2012, cette équipe se mesurera, certains dimanche, à d'autres équipes de la Région. Pour cette première, souhaitons leur plaisir et réussite !

Site **Balle Jaune** : nous rappelons à nos adhérents qu'il leur est fortement recommandé de réserver un des deux courts de tennis avant d'aller jouer. Ce nouveau système, mis en place la saison dernière, permet d'optimiser l'occupation des courts de tennis.

#### Un site internet pour le Tennis Club

Très prochainement, vous pourrez vous connecter sur le site du TCT à l'adresse **[www.club.fft.fr/tennisclubdethil](http://www.club.fft.fr/tennisclubdethil)**

Vous y trouverez toutes les informations concernant les modalités d'adhésion, les animations passées et à venir, en bref, la vie du club.

Pour finir, un grand merci à la Mairie qui a œuvré sur le nouveau terrain de tennis afin d'éviter les dégradations qu'auraient pu entraîner les gravillons déposés tout autour. Le remplacement de ces gravillons par des gros galets améliorera la tenue dans le temps du revêtement.

#### **[tennisclubdethil@gmail.com](mailto:tennisclubdethil@gmail.com)**

LE BUREAU G. Arnault, président, 05 61 06 96 12 ;

D. Crestey, vice-président ;

F. Crestey, secrétaire, 05 61 85 47 49 ;

A. Raybaud, trésorier ; D. Jean, secrétaire adj.

## ALVEE

**DES COURS DE THÉÂTRE À THIL EN 2012 ? GRÂCE À L'ALVEE ! POURQUOI PAS ?**

**OÙ ?** salle de la mairie à THIL

**QUAND ?** tous les mercredis

De 16h30 à 18h pour les enfants

De 18h à 19h30 pour les ados

De 20h à 22h pour les adultes

Avec la possibilité de grouper les ateliers ados/adultes à l'horaire de votre choix s'il n'y avait pas assez de participants !

**POUR QUI ?** les Thilois ou les autres... les enfants de 7 à 10 ans, les ados et les parents... et pourquoi pas les grands-parents ?

**POURQUOI ?** prendre confiance en soi, s'épanouir, s'amuser, s'épanouir, se libérer du carcan, contrôler ses émotions et au final faire ses premiers pas sur une scène de théâtre (avec une petite production théâtrale dès le mois de juin 2012).

**AVEC QUI ?** une comédienne professionnelle depuis plus de 20 ans ... Dédaine Volk Leonovitch fondatrice de la Cie du Léopard Bleu en 1989.

**COMBIEN ?** enfants : 50 €/trimestre

ados : 60€/trimestre

adultes : 70€/trimestre

**Des questions, des renseignements, vous pouvez me joindre au**

**06 50 02 59 72** ou par mail **[dedeine14@aliceadsl.fr](mailto:dedeine14@aliceadsl.fr)**

## L'AGE D'OR

### DES NOUVELLES DE NOS ANCIENS

L'Assemblée générale s'est tenue le 15 octobre. Voici le nouveau bureau, élu à cette occasion :

*Président d'honneur* : Jean Léonard, maire

*Présidente* : Yvette Dubois

*Vice-Présidente* : Armelle Barbessou

*Trésorière* : Yolande Maure

*Trésorière Adjointe* : Colette Costa

*Secrétaire* : Edouard Perez

*Secrétaire Adjointe* : Yvonne Boisseau

*Membres actifs* : Gaston Bégue, Monique Bégue, Roland Bégue, Elie Delmas, Jacqueline Delmas, Henri Delperié



# ASSOCIATIONS

## COMITÉ DES FÊTES

Notre village est dans les plus dynamiques de la Haute-Garonne, 22 associations actives pour 1125 habitants, c'est très honorable.

Une de ces associations, a pour vocation d'animer le village, créer des moments de rencontre pour s'amuser, se distraire, se connaître entre habitants des hameaux... C'est le Comité des fêtes.

Dimanche 20 novembre dans l'après-midi, a eu lieu l'Hommage à Edith Piaf interprété par Liliane Tisserand. En première partie, hommage à Serge Reggiani avec Nicolas Garaud.

Lors de son assemblée générale, le 2 décembre, le Comité des fêtes a présenté son bilan, ses comptes et renouvelé une partie des membres de son bureau. Voici le nouveau bureau :

*Président* : Michel Levieux  
*Trésorière* : Sabine Salettes  
*Secrétaire* : Odalie Balettini  
*Secrétaire adjointe* : Karima Moreno  
*Membre* : Claire Levieux  
*Membre* : Cécile Pharamond  
*Membre* : Cyril Balettini

## PROGRAMME 2012

sam 3 mars **CARNAVAL**  
**attention ! nouvelle date**  
 dim 10 juin **VIDE-GRENIER**  
 sam 28/dim 29 juillet **FÊTE LOCALE**  
**attention ! nouvelle date**  
 dim 9 septembre **LOTO**  
 mar 30 octobre **HALLOWEEN**  
 sam 20 octobre **CABARET**  
**Août Animation à l'étude**

Pour le Téléthon 2011, nous avons organisé notre loto habituel le 8 décembre.

À l'approche des fêtes, un groupe a passé une semaine en Alsace, à la découverte des marchés de Noël. Son retour fut attendu impatiemment pour goûter aux gâteries rapportées.

Le repas de Noël a eu lieu le 17 décembre. Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour notre loto annuel, le 12 février, avec de nombreux lots.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente santé pour l'année 2012 et la réalisation de vos projets.

Bonne et Heureuse Année.

## LA PÉTANQUE THILOISE



### LE BUREAU 2012

*Président d'honneur* : Jean Léonard, Maire de Thil  
*Président* : Michel Berge  
*Vice-président* : Martine Lippi  
*Secrétaire* : Eric Gosse  
*Adjoint* : Philippe Gosse

*Trésorier* : Robert Even  
*Adjoint* : Georgette Delon  
*Membres actifs* : Jean-pierre Hoeflich et Thierry Negre  
*Arbitre* : Gérard Hugou  
*Graphique* : Philippe Genestet

Au challenge Fidélité, Thil est classé 2<sup>e</sup> sur 22 clubs du secteur. Dans le championnat de division, les féminines finissent 1<sup>ères</sup> et sont **Championnes du secteur de Grenade et**



**Pibrac**, elles montent en zone départementale. Les garçons eux finissent 3<sup>e</sup> du championnat de 1<sup>ère</sup> division et se qualifient pour la phase finale du département. Les Thilois perdent en finale de la Coupe des Présidents et montent en

division supérieure. Durant la saison, le club a gagné une vingtaine de concours et affiche donc de très bons résultats cette année encore. Le club compte 128 adhérents qui se réunissent

les vendredis soir pour le concours intersociétaire, pour les repas dansants ou autres occasions pendant la saison. Bonne année 2012 à toutes et à tous.

MICHEL BERGE, LE PRÉSIDENT



# En 2012, pas de blues !

## MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1								■		
2										
3					■					
4			■					■		
5			■			■	■			
6										■
7					■				■	
8		■								
9				■			■			
10								■		

### HORIZONTALEMENT

1- Historien de Thil – Pour le docteur – 2- Mélange de blanc et de jaune – 3- Oublie – Fait monter – 4- Dans l'armée US – Crochet – Lettres de Livourne – 5- Va de ville en ville – Petit cours – Coumo Thil bien sûr – 6- Légères – 7- Fait se retourner – Quel soulagement ! – 8- Font des essais – 9- Mémoire de l'image – La fin d'Antinéa – Placé – 10- Fêtée le 12 février – Connu.

### VERTICALEMENT

1- Souvent avec l'histoire – 2- Remaches – Sans effets – 3- Vieille colère – Italien très populaire – 4- Roche rouge – 5- Extrémités des lois – En nage – Relève la sauce – 6- Plus elles sont blanches, plus elles rougissent – Remarquai – 7- Coule au Congo – Nuage poétique – 8- Bien arrivé – C'est non – 9- Désirs souvent insatisfaits – Bon vent – 10- Transpirées par le bas – Bien charpenté.

Horizontal 1- Grillou – Es – 2- Eurasienne – 3- Omet – Elève – 4- GI – Esse – IU – 5- RN – Ru – Res – 6- Aériennes – 7- Pst – 8- Testeurs – 9- INA – EA – Sis – 10- Eulalie – Su. Vertical 1- Géographie – 2- Ruminés – Nu – 3- Re – Rital – 4- Latérite – 5- LS – Sue – Sel – 6- Oies – Notat – 7- Uele – Nue – 8- Né – Réfus – 9- Envies – Ris – 10- SEUS – Ossu.

SOLUTION

## RECETTE

Bordeaux a ses « Cannelés », Aix-en-Provence a ses « Calissons », maintenant nous avons les « Sub'Thil ». Une Thiloise, Mme Véronique Blanc, après de multiples essais, a confectionné des gâteaux à la citrouille, dont vous trouverez la recette ci-dessous. Mme Blanc a eu la délicatesse de venir offrir ses pâtisseries aux secrétaires de la mairie qui ont beaucoup apprécié.

### Sub'Thil

#### Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 600 g de citrouille nette de déchets
- 300 g de sucre
- 250 g de farine
- 75 g de beurre
- 4 œufs
- 1 c à s de citron
- 1 c à s de fleur d'oranger
- 1 pincée de sel

#### Préparation

Couper la citrouille en petits morceaux, les cuire aux micro-ondes 30 mn ou à la vapeur. Ajouter tous les ingrédients, cuire dans des moules individuels en silicone 25 mn, th 7 (45 mn dans un moule unique).

